

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22<sup>ème</sup> année - N° 4051 - Mardi 25 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

CAN 2021

## La huitième de finale de la honte



Les coelacanthes en action.

## DIALOGUE NATIONAL :

## AAA : "Il n'existe dans aucune contrée au monde, des forces qui se refusent au dialogue"

Alors que les principaux partis de l'opposition boycottent le dialogue inter-comorien devant démarquer fin février, le conseiller spécial du chef de l'État Ahmed Ali Amir regrette cette politique de la chaise vide alors qu'« aucune thématique n'est proscrite du dialogue ». « Au contraire, le président a fait appel aux propositions des sujets que l'opposition juge pertinents pour élargir et enrichir la base des discussions ». Au sujet du fond d'appui aux médias prévu dans le nouveau code de l'information promulgué la semaine dernière par le chef de l'État, le surnommé AAA (lire : triple A) qui est également le coordinateur de la communication de Beit-Salam, propose que ce fonds serve aussi à « financer les grands projets d'enquête d'investigation dont les organes ne parviennent pas à supporter les coûts ».

**Question :** Lors de sa conférence de presse la semaine dernière, le président de la République a annoncé que des négociations sont engagées pour maintenir Maersk qui a annoncé son départ des Comores. Où en sont lesdites négociations ?

**Ahmed Ali Amir :** Il est vrai que Maersk, première compagnie maritime et grand armateur de porte-conteneurs du monde, quitte les Comores. Le président a mis en place une commission pour comprendre les motivations profondes et voir éventuellement si des corrections sont possibles. Mais cette situation doit également nous interpeller. Un archipel ne peut être assujéti aux caprices d'acteurs étrangers dans le domaine maritime. Avec le Covid nous avons eu déjà des difficultés à assurer le ravitaillement en produits de première nécessité et les exportations de nos produits de rente. Cette situation devrait en principe relancer l'idée de la création d'une compagnie maritime régionale et empêcher ainsi d'être prisonnier d'une situation de monopole, comme cela se profile déjà à l'horizon avec le remplaçant de Maersk. Pour pallier à l'urgence le gouvernement est en passe de se procurer un bateau pour rapatrier les conteneurs en souffrance dans les ports de la région.

**Question :** Ce premier armateur subirait un acharnement judiciaire entre autres raisons qui ont motivé sa décision. Y'a-t-il eu ouverture d'enquête pour essayer de déterminer si les interminables charges qui lui sont attribuées par la justice sont justifiées ou non ?

**AAA :** Si j'ai bonne mémoire, le Président de l'Union des Chambres de commerce, Chamsoudine Ahmed, avait lancé l'alerte, sur le risque de voir la compagnie se retirer des Comores, au regard des décisions de justice qui ne tiennent pas compte des règles régissant le fret maritime. Également Mme Sitti Djaouharia Chihabiddine la présidente de l'organisation patronale Nouvelle Opaco, avait aussi élevé à maintes reprises la voix sur les ordonnances de référé qui autorisent le dédouanement des conteneurs au détriment des lettres de transport maritime. Chaque acte que nous posons, à n'importe quel niveau de responsabilité entraîne des conséquences. Juste et responsable, nous en tirerons les bénéfices, grave et abusif, nous en subirons un jour ou l'autre les enchaînements néfastes.

**Question :** La crise énergétique signe son retour malgré les gros moyens déployés pour y mettre fin. Est-ce que la présidence est sûre et certaine que ces moyens sont à juste titre utilisés à bon escient ?

**AAA :** Utilisés à bon escient, je n'en sais rien. Je sais que la question de l'énergie est une préoccupation permanente et majeure du chef de l'Etat et il n'a jamais hésité à mobiliser les moyens propres pour mettre fin à la crise énergétique. Le président a autorisé la société « Innovent » à construire après Foubouni, d'autres centres d'énergie solaire sous financement cette fois-ci des Emirats Arabes Unis, pour pallier définitivement au déficit énergétique et disposer aussi d'une énergie propre. Le projet d'énergie géothermique est en passe de finalisation, le financement total du projet est bouclé.

**Question :** Le nouveau code de l'information prévoit des subventions pour les médias privés. Quelles seront les critères d'éligibilité ?

**AAA :** Je pense que l'idée première d'instituer un fonds d'appui média, proposé lors des états généraux de la presse et retenu par le gouvernement est de garantir l'accessibilité de tous à une information diverse et plurielle de qualité. Ce fonds servira aussi de créer les conditions à l'exécution des missions de service public des entreprises de presse privées. Le président a souligné dans son message de vœux, que l'Etat accorde plus de 700 millions de nos francs aux médias d'Etat et aucun rond aux médias indépendants. Il a jugé opportun d'apporter à travers ce

fonds une aide publique à la presse privée afin d'en assurer sa survie.

Il s'agira à mon avis, d'accompagner la modernisation des infrastructures et équipements et financer les activités qui cadrent avec les objectifs qui fixent le code de l'information. Soit l'Etat mettra en place des organes d'administration et de gestion de ce fonds, ou confiera l'administration au conseil national de la presse et de l'audiovisuel. Bien sûr, la sélection des projets à financer annuellement sera pilotée par l'organe de gestion qui sera désigné, il conviendra à mon avis, de penser aussi à financer les grands projets d'enquête d'investigation dont les organes ne parviennent pas à supporter les coûts.

**Question :** Sur le même sujet, le nouveau code de l'information est vidé des dispositions qui offriraient une protection statutaire aux journalistes au lieu de les renforcer. Qu'en dites-vous, vous qui êtes censé être le défenseur des médias de par votre background professionnel et votre positionnement à Beit-Salam ?

**AAA :** A ma connaissance, cette loi a connu un long processus. Elle a été examinée par les organisations de la profession et le Cnpa. Elle a été soumise en l'état par le gouvernement au parlement. Il s'est ensuivi un débat avec les parlementaires et les responsables des médias et les journalistes, conviés par la commission parlementaire pour enrichir le texte. Je vous retourne la question, pourquoi le sujet de la protection des journalistes vous a-t-il échappé ?

**Question :** Est-il normal dans une démocratie digne, que les Renseignements gèrent un média ?

**AAA :** Un média répond à des critères définis par la loi. Je ne pense pas que les Renseignements gèrent un média. Ils font de la communication et ils en assument la responsabilité.

**Question :** Il se dit que l'ancien vice-président Ahmed Djaffar a reçu une somme équivalente à la totalité de ce qu'il aurait pu gagner comme salaire s'il était resté vice-président jusqu'au 26 mai 2021. Vous confirmez ?

**AAA :** Je ne sais pas d'où vous tenez cette information. Votre imagination est débordante en la matière. Prendra-t-il part ou non au dialogue ?

**Question :** La présidence ne l'a pas approché à cet effet ?

**AAA :** Le dialogue est ouvert à tous les acteurs. La présidence de la



république ne dirige pas les négociations et ne fixe pas les règles. Un médiateur a été nommé et c'est lui et lui seul qui dirige les discussions et fixe son agenda.

**Question :** Un dialogue sans les principaux partis de l'opposition se profile ? Un remake des assises en vaut-il la peine ?

**AAA :** Le président invite la classe politique dans un but précis, celui de parachever la mise en place des Institutions. Les sujets d'intérêt national touchent la mise en œuvre de toutes les dispositions de la Constitution de 2018, la révision du découpage électoral, la mise en application de la loi sur les partis politiques, le rôle de l'opposition dans la gestion du pays, la réforme de la CENI et les échéances électorales de 2024. Dans sa lettre d'invitation, aucune thématique n'est proscrite du dialogue, mais au contraire, le président a fait appel aux propositions des sujets que l'opposition juge pertinents pour élargir et enrichir la base des discussions. Je note que l'Onu, l'Union africaine, et les partenaires des Comores exhortent les partis au dialogue. Il n'existe dans aucune contrée au monde, des forces qui se refusent au dialogue. Même après les conflits les plus meurtriers, les acteurs s'accordent une pause et s'ouvrent aux discussions. En refusant de s'ouvrir aux échanges, on fait un aveu d'échec terrible. Soit on n'a pas un bilan à défendre, soit on n'a pas un projet à proposer et on se réfugie naturellement dans l'invective et l'insulte.

**Question :** 3 ans après votre nomination, vous avez été incapable de tenir cette promesse qui consistait à organiser les états généraux de la presse. Aveu d'échec ?

**AAA :** Exact. Aveu d'échec dans le sens où l'assise n'a pas eu lieu. Je précise par contre que les états généraux avaient entre autres objectifs de modifier la loi et de mettre en place le fonds d'appui média. Nous y sommes parvenus. Poser des actes est essentiel.

**Question :** Où en est votre autre projet, celui de créer une agence de presse ? Sera-t-elle comme les médias publics assujéti au pouvoir ?

**AAA :** Assujéti au pouvoir ? Je ne vois pas une grande différence entre La Gazette des Comores et le journal Al-watwan et je ne pense pas pour autant que vous êtes assujéti au pouvoir. Par contre, l'idée d'une agence de presse me tient à cœur. Les journaux, ont besoin d'être partout et de traiter des sujets variés et ils n'ont pas toujours les moyens de le faire. L'agence, financée par l'Etat sera au cœur de l'actualité et permettra aux médias de relayer toutes sortes d'information, en temps réel, dans le strict respect des règles d'éthique et de déontologie qui régissent la profession. Du côté du pouvoir, le dialogue exige des compétences élevées et des preuves de bonne foi.

Propos recueillis par  
Andjouza Abouheir

## CAN 2021

## La huitième de finale de la honte

**Opposées au Cameroun pour leur première huitième de finale de l'histoire, les Comores ont tenu tête vaillamment au pays hôte, en étant privés de gardien de but de métier et à dix. Une rencontre qui ne valorise en aucun moment l'image du football africain et de la Confédération africaine de football (CAF).**

C'est tout simplement une honte ce qui s'est passé hier à Yaoundé. Testé négatif lundi matin puis ayant passé avec succès la batterie de tests supplémentaires du protocole, le gardien de but Ali Ahamada s'est vu refusé le droit de garder les cages de son équipe. La commission médicale a, au mépris du bon sens, refusé d'accorder la dérogation nécessaire dans ce cas de figure, évoquant un changement de protocole depuis dimanche soir. En pleine compétition. Selon elle, un joueur testé

positif doit désormais observer un isolement de cinq jours avant de disputer une rencontre.

De plus d'Ahamada, Yacine Bourhane et un membre du staff technique sont négatifs. Présents en tribune, aucun des deux joueurs ne foulera la pelouse du stade Paul Biya d'Olembé. Une situation et une décision surprenante qui a choqué le monde du football. La veille, quelques heures après la sortie du fameux nouveau protocole, l'équipe tunisienne a pu pourtant bénéficier du précieux sésame. « Au début de la CAN, un joueur positif devait s'isoler et pouvait être testé toutes les 48h. Si négatif, il sortait de l'isolement et devait juste faire un test cardiaque avant le match », a tenu à rappeler le journaliste d'investigation Romain Molina.

Sans gardien de but de métier et en l'absence sur le banc du sélectionneur, les Comores présentent un onze de départ avec un joueur

de champ dans les cages. C'est Chaker Alhadhur qui s'est manifesté pour assurer le poste. Une image certainement qui ne va pas embellir l'image de la CAF, déjà ternie par divers scandales. Et il faut dire que l'arrière droit de métier a tenu vaillamment dans les buts. Il s'est illustré à plusieurs reprises par des sorties et des arrêtes extraordinaires. De quoi donner satisfaction au coach Younes Zerdouk qui suppléait Amir Abdou sur le banc des Verts.

Mais à peine le coup d'envoi donné, la tâche se complique pour les Comores. Les Cœlacanthes sont réduits à dix dès la 7ème minute après l'expulsion du capitaine Nadjim Abdou. Un carton rouge peu clément sorti par l'Éthiopien Bamlak Tessema. Malgré tout, les coéquipiers d'El Fardou Ben Mohamed ont poursuivi la rencontre avec le même intensité. Les premiers d'ailleurs à se monter dangereux en proposant un jeu

cohérent et attractif. À la 29ème, le Cameroun parvient tout même à ouvrir le score par l'entremise de Karl Toko Ekambi (1-0).

Les Comoriens réagissent quatre minutes plus tard sur une belle frappe de d'Ahmed Mogni vers le coin inférieur du but d'Onana, presque abattu mais qui réussit un superbe arrêt. La reprise de Mohamed Youssouf, légèrement déviée par un défenseur, est à nouveau repoussée par le gardien camerounais. En seconde période, Vincent Aboubakar réussit à inscrire le but du break pour le pays hôte, après seulement quatre minutes (2-0, 49è). Les Cœlacanthes se remobilisent en procédant par des contres éclairés. Abdallah Ali Mohamed (74è) tout comme El Fardou Ben Mohamed (79è) avaient la possibilité de réduire le score.

Ils parviennent à trouver la faille à dix minutes de la fin sur un coup de pied arrêté. Spécialiste en

la matière, Youssouf Mchangama envoie une belle roquette qui termine dans la lucarne gauche du but, laissant Onana impuissant (2-1, 81è). De l'espoir pour les Comoriens qui continuent à mettre le pressing. Mais au terme du temps additionnel, le score reste inchangé. Fin des d'aventure des Cœlacanthes la tête haute sur une rencontre où ils se sont montrés très braves, vaillants et battants. Le monde entier a surtout été témoin de peut-être la plus grande injustice du football africain.

**Boina Houssamdine**

**Alhadhur (GK) - Abdou (C), Zahary, Bakari (Mmadi, 89è), M. Youssouf (I. Youssouf, 89è) - Abdullah, Bachirou (Djoumoi, 89è), B. Youssouf (Mattoir, 75è), Mogni (Ali Mohamed, 52è) - Y. Mchangama, El Fardou Ben Mohamed.**

## MÉTÉO :

## « Aucun cyclone n'est en vue »

**Aucun cyclone n'est en vue. Le pays est perturbé actuellement par la tempête tropicale modérée baptisée ANA, évoluant dans le centre du canal de Mozambique. Cette forte perturbation génère des rafales de vents et une mer agitée. L'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACM) déconseille fortement les sorties en mer et toute activité relative à la mer d'ici les 48 prochaines heures.**

Depuis quelques jours, des rafales de vents secouent les côtes comoriennes. L'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACM) parle d'une perturbation d'une tempête tropicale modérée baptisée ANA, qui frappe la sous-région. Cette tempête a déjà touché Madagascar la semaine dernière et a fait un bref passage au sud de nos îles dans le canal de Mozambique et



se dirige actuellement vers le Mozambique, ce qui a généré un mauvais temps dans tout l'archipel. Toutefois, l'Anacm à travers le directeur de la météorologie Ahmed Youssouf Abdou, rassure qu'il n'y a pas de cyclone en vue mais tout simplement des rafales de vents.

En revanche, il appelle à la vigilance pour toute activité en mer dans les 48 prochaines heures. « Puisque la tempête secoue actuellement la partie sud du canal de Mozambique, le climat chez nous sera fortement perturbé par des rafales de vents et une mer agitée », précise-t-il. La

tempête évolue dans le centre du canal de Mozambique avec une position de 16.5 sud : 40.8 Est à 09 heures locales à 615 km de Mohéli au secteur Sud-Est. « Des développements nuageux demeureront dans plusieurs localités des îles, notamment dans la partie ouest de Ngazidja et l'ouest de Ndzuani dans les prochaines 24 heures. Des pluies sont susceptibles de se déclencher dans ces régions et se répandant dans d'autres secteurs. Le vent de provenance nord-ouest à nord restera dominant jusqu'à la fin de la journée, entre 40 et 50 Km/h et de rafales atteignant les 65km/h. La mer sera agitée à passagèrement forte face au vent », ajoute-t-il.

L'Anacm interdit les baignades, les sorties en mer et toute activité relative à la mer d'ici les prochaines 48 heures. « Nous estimons que d'ici mercredi, la situation redeviendra à la normale selon nos prévisions », espère Ahmed Youssouf

Abdou, tout en informant les résidents des villes des zones basses de prendre les précautions au cas où le temps devient pluvieux afin d'éviter les inondations et ceux qui sont dans les zones d'arbres de couper les arbres pour éviter tout risque et danger.

L'Anacm précise également que le pays est dans la période de kashkazi, une saison de pluies et de mauvais temps qui est aussi une période cyclonique qui frappe en général le mois de novembre à décembre. « Durant les deux mois, il n'y avait pas de pluie. Elle s'est déclenchée depuis la dernière semaine et bien évidemment, elle sera accompagnée par le phénomène de perturbation. Pour le moment aucun cyclone n'est en vue », conclut-il.

**Andjouza Abouheir**

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

**Directeur de la publication**

Elhad Said Omar

**Rédacteur en chef**

Mohamed Youssouf

**Secrétaire de rédaction**

Toufè Maecha

**Rédaction**

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

**Mise en page**

Abdouchakour Aladi Nourou

**Responsable commercial**

Mariama Mhoma

**Documentation archiviste**

Hadidja Abdou

**Photographe / Site Web**

Mohamed Said Hassane

**Impression**

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## Actualité de Mwali en bref

**Mahamoud Ali passe une journée à la gendarmerie puis aux urgences**

Mahamoud Ali de l'ASCOBEF comme on l'appelle, ce jeune homme qui s'était fait remarquer lors de la deuxième vague du Coronavirus, par son dévouement à apporter son soutien aux nécessiteux dans l'île, s'était fait arrêter samedi dernier par la gendarmerie. Il serait accusé d'avoir publié l'audio d'une personne qui proférait des propos acerbes à l'égard de wa Mwali mais surtout du gouverneur de l'île. Un certain Joli, qui serait lui aussi, accusé d'avoir tenu la conversation avec l'auteur de l'audio et qui l'aurait enregistré et remis à Mahamoud. Ce dernier n'a pas pu tenir à la gendarmerie et

se trouve depuis ce dimanche aux services des urgences. Il confirme, lorsque nous lui avons rendu visite aux urgences, ne pas être torturé mais le fait de passer la journée endormi à même le sol lui a causé des problèmes respiratoires jusqu'à perdre connaissance.

**Le contrôle physique trop rigoureux des agents de l'État**

Depuis le mercredi dernier, une équipe du Trésor public national a débarqué à Mohéli pour un contrôle physique des agents de l'État. C'est dans une pièce de 4 mètres sur 3 qu'ils ont contrôlé physiquement tous les fonctionnaires de l'État. Dans des cir-

constances covid-19, les fonctionnaires se bousculaient, la décision portant recrutement et la carte nationale à la main pour se procurer un bulletin de salaire dans la même pièce. C'est après que le fonctionnaire est contrôlé. Et là, ce n'est fini. Le supérieur hiérarchique du fonctionnaire de l'État doit viser ce bulletin de salaire avant qu'un chèque lui soit remis pour le paiement. « Le prochain paiement se fera par virement car les travaux ne sont pas encore fini mais pour le salaire qui va suivre, il se fera par chèque », explique un employé du trésor public de l'île.

**Rassemblé par Riwad**

## TRANSPORT AÉRIEN

## Faute de kérosène, R-Komor s'était immobilisé 3 jours à Bandar Salam

Les conditions météorologiques n'avaient pas permis à l'appareil de la compagnie aérienne R-Komor d'atterrir à Hahaya après plusieurs tentatives. Finalement il a pu atterrir à l'aéroport de Bandar es Salam où l'avion a dû passer 3 jours sur le tarmac faute de kérosène.

Ce samedi, R-Komor a pu regagner Moroni après avoir passé 3 jours à Mohéli à cause d'une panne sèche. Le mauvais temps n'a pas permis à l'appareil de se ravitailler rapidement en kérosène depuis Moroni. La compagnie a du loger ses passagers dans un hôtel en attendant l'amélioration des conditions météorologiques, ce qui lui a coûté plusieurs millions de francs comoriens avec les manœuvres



res d'acheminement du carburant.

Tout a commencé le mercredi 19 janvier lorsque l'embraie de la compagnie aérienne R-Komor a décollé dans la mi-journée de l'aéroport

international prince Saïd Ibrahim à destination d'Anjouan. À son retour vers la Grande Comore, l'avion a été surpris par des brouillards causés par des conditions météorologiques

dégradées. « L'appareil a fait 4 tentatives d'atterrissage à Hahaya. Mais comme la visibilité à 8 km a été réduite à zéro, le pilote n'avait pas le choix que de chercher un autre point de dégagement. C'est une décision prise par le pilote pour la sécurité des passagers » devait expliquer, lors d'une conférence de presse ce samedi au siège de la compagnie à Fomboni, le Directeur commercial pour dissiper les rumeurs qui circulaient déjà sur cette compagnie.

Ce déroutement vers Mohéli a donc épuisé tout le stock de carburant. C'est ce qui a permis à R-Komor de se clouer sur le sol mohélien pendant 3 jours. Le temps d'attendre que le temps soit clément pour embarquer le kérosène à bord

d'un bateau dans les conditions requises en toute sécurité de Moroni vers Mohéli.

Une situation qui devrait interpellier les autorités gouvernementales sur les mesures de sécurité dans les aéroports des Comores. À part l'aéroport international prince Saïd Ibrahim, il n'existe pas un aéroport de dégagement pour les vols longs courriers. Les pistes ne sont pas totalement équipées. À Mohéli le dépôt d'hydrocarbure de Hoani a prévu une citerne de stockage de kérosène de 500 mètres cubes. Cependant la date de la reprise effective des travaux de construction de ce dépôt reste toujours un mystère.

Riwad

## SANTÉ PUBLIQUE :

## Un nouveau don médical des Émirats Arabes Unis

*L'Union des Comores a reçu pour la énième fois un cargo de matériels médicaux de la part des Emirats Arabes Unis. Ces consommables vont appuyer et renforcer la lutte contre la pandémie de Covid-19.*

Les Émirats Arabes Unis ont remis vendredi 21 janvier dernier des kits médicaux aux autorités sanitaires du pays. Ce lot de consommables est destiné à renforcer les capacités de diagnostic, en vue de faire barrières à la Covid-19 dans le pays. Accompagnée du secrétaire général du gouvernement et du délégué de la défense, la ministre de la santé Loub

Yakouti Attoumani a expliqué que ce geste d'une grande ampleur n'est ni la première ni la deuxième de la part des Emirats Arabes Unis. « Ce n'est pas la première fois que les Emirats Arabes Unis s'impliquent dans le développement des Comores. Ils ne cessent d'appuyer les Comores dans le domaine de l'énergie, l'éducation et de la santé », souligne-t-elle. Ce geste rentre dans le cadre des relations bilatérales datant de plusieurs années.

Notons qu'en mars 2021, les Emirats Arabes Unis avaient octroyé des matériels médicaux composés de masques, de gels hydro-alcooliques et de médicaments. Une marque de fraternité entre les deux

pays selon les autorités sanitaires, dans le but de renforcer la riposte contre la Covid-19 qui a fait dans sa totalité 159 décès depuis le déclenchement de la pandémie en avril 2020.

Pour rappel, le pays travaille d'arrache pied pour endiguer la pandémie et tout un dispositif a été mis en place dont l'accélération de campagne vaccinale pour atteindre l'immunité collective fiée à 60 % de la population. Parallèlement, le contrôle au niveau des aéroports ont été intensifiés afin d'éviter les fraudes des résultats des tests Pcr, mais également pour mieux protéger la population.

Andjouza Abouheir



## AFFAIRE GRIMALDI :

## Le collectif des locataires dénonce le non-respect de la décision gouvernementale

*Le collectif des locataires du site des établissements Grimaldi appelle le gouvernement à se pencher encore sur cette affaire Grimaldi aux multiples rebondissements. Certains de ces locataires se trouvent dans l'impasse et risquent de perdre leurs biens. Une situation délicate après que le gouvernement ait trouvé une solution temporaire pour gérer ce litige.*

Alors que le gouvernement a marqué son accord et a recommandé l'expropriation des autres propriétés ayant appartenu à des colons pour cause d'utilité publique, certaines personnes continuent de passer outre.

C'est le cas de Mina Fanna qui se présente comme la veuve et héritière de Grimaldi, continue à exécuter des travaux d'aménagement.

Face à ce grand dilemme, le collectif des locataires du site Grimaldi interpelle encore l'Etat, pour qu'il se penche encore sur

cette question pour éviter des problèmes, surtout que cette propriété immobilière fait toujours l'objet d'un litige non résolu à titre définitif.

« Nous n'arrivons toujours pas à comprendre que certaines personnes s'entêtent à piétiner la décision du gouvernement. Nous sommes harcelés, certains parmi nous, ont reçu des préavis les obligeant de libérer les lieux à un moment où ils ont investi. Certains ont perdu leurs biens. D'autres profitent de l'occasion pour acheter en cachette des propriétés alors qu'ils ne devraient pas », s'étonne Ibrahim Houssam, qui ajoute : « nous appelons le gouvernement à regarder de près ces entraves. Cette situation

risque d'entraîner un conflit inter quartiers et ce n'est pas ce que nous voulons ».

Pour rappel, c'était le 17 novembre que le ministre de l'aménagement du territoire a demandé en conseil de ministres l'accord d'expropriation par l'Etat des propriétés Grimaldi abritant la zone commerciale dite « Dubai », ainsi que les bâtiments de Grimaldi. Aujourd'hui, le collectif se demande pourquoi ces mesures ne sont pas respectées et pourquoi certains huissiers de justice se trouvent impliqués dans cette affaire.

Andjouza Abouheir



## ACTIVITÉS PORTUAIRES

## Un bras de fer au port de Bangoma

Depuis quelques jours, un bras de fer s'installe au port de Bangoma à Mohéli entre les dockers, la société comorienne des ports (SCP) et les camionneurs sur la manière de travailler, mais surtout sur les taxations. La chambre de commerce de Mohéli (CCIAM) tente de jouer la médiation mais chaque groupe campe sur sa position. Une réunion de haut niveau est prévue pour dénouer la crise.



Jeudi dernier, la Chambre de commerce avait réuni dans ses locaux les représentants des dockers, de la SCP et des camionneurs pour faciliter le dialogue entre ces différents protagonistes. Le but est d'harmoniser les conditions de travail sur l'accès maritime de Bangoma. En effet, ces derniers temps, le port de Bangoma est devenu le nouveau théâtre du racket et d'extorsion entre ses usagers. Les dockers qui gagnent déjà péniblement leur vie en travaillant dans des conditions difficiles sont contraints de payer une redevance de 50% aux autorités portuaires. Laquelle redevance est instituée sur les trois ports alors que « les conditions de manutention ne sont pas les mêmes » réclame-t-on.

Les chauffeurs de camions

quant à eux, se révoltent également. « On nous fait payer un ticket de 500 fc au portail chaque fois que nous voulons entrer au port pour transporter des marchandises. Ce qui n'est pas le cas à Moroni où on paye un seul ticket pour toute la journée » se plaint un conducteur de camion à cette réunion. L'on apprendra qu'un camionneur a droit à un chargeur alors que ceux de Bangoma veulent entrer avec parfois plus de 4 chargeurs car ce sont eux qui embarquent le camion au lieu des dockers, « d'où le surplus de ticket à payer » explique un

responsable de la SCP. Pour les commerçants, les frais de dédouanement ne sont plus à leur niveau. Une des raisons qui explique la flambée des prix dans les magasins. La SCP ne fait qu'appliquer les textes qui leur sont soumis.

Face à cet imbroglio, le président de la chambre de commerce de Mohéli a jugé nécessaire de convier tous les usagers du port, à une réunion d'échange afin de trouver une solution consensuelle. « Notre rôle c'est de réunir toutes ces structures autour d'une table afin de trouver une solution à ces conflits »

explique Tohir Mohamed, Responsable administratif de la CCIAM. La réunion s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du gouverneur qui compte organiser une autre grande réunion de haut niveau pour plancher en profondeur sur la problématique. Entre temps, un compromis de réduction de la redevance à 40% a été trouvé après quelques échauffourées mais les dockers exigent une redevance de 10%.

Riwad

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf N° 2022-03-RCIP4—ATI-LOIS

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« *Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une Assistance technique pour appuyer le Gouvernement dans la mise à jour de la loi relative aux communications électroniques aux Comores* ».

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « *Recrutement d'une Assistance technique pour appuyer le Gouvernement dans la mise à jour de la loi relative aux communications électroniques aux Comores* ».

### 1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est donc de procéder à une révision d'ensemble de la loi sur les Communications électroniques adopté en 2014 et du cadre réglementaire y afférent et en vigueur dans le domaine des communications électroniques. Le projet de texte visera à moderniser le cadre juridique et légal du secteur selon les recommandations de l'AEG mentionnées ci-dessus. Il doit contenir des dispositions qui visent à garantir une libéralisation effective du secteur et assurer un fonctionnement conforme aux principes de l'accès ouvert à l'infrastructure et d'accès égal et non-discriminatoire pour les fournisseurs d'accès.

### 3. Profil du consultant

La mission sera confiée à Cabinet qui devra démontrer une expérience internationale avérée dans l'étude et l'élaboration de cadre juridique pour le secteur du

numérique et une expérience particulière sur le marché local. Il devra posséder aussi bien une expertise technique que juridique par rapport aux thèmes liés à l'étude.

Les consultants intéressés doivent disposer d'une expérience d'au moins 05 ans et fournir les (i) références concernant l'exécution de contrats analogues, (ii) expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, (ii) disponibilité du personnel, ainsi que toutes autres informations complémentaires.

Les critères d'éligibilité, la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée en 207, 2018 et 2020). La méthode de sélection est la « méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) ». L'intéressement manifesté par un

consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les consultants intéressés peuvent demander et obtenir les Termes des Références et des informations en nous contactant à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le 14 février 2022 à 14 h 00 (heure locale) en Union des Comores**.

Adressé à l'adresse : Mme la Coordinatrice du projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt  
RéfN° 2022-03-RCIP4—ATI-LOIS  
– Intituler Le libellé », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 25 janvier 2022



## AMBASSADOR'S MESSAGE



(Ahhay Kumar)

A l'occasion des célébrations du 73<sup>ème</sup> jour de la République de l'Inde cette année, j'adresse mes salutations les plus chaleureuses et mes meilleurs vœux aux membres de la Communauté Indienne ainsi qu'à nos amis comoriens.

Les Comores sont un partenaire important de l'Inde dans la région de l'Océan Indien. L'Inde et les Comores sont tous deux membres de l'Indian Ocean Rim Association et l'Inde est Observateur à la Commission de l'Océan Indien. C'est un grand honneur pour moi de servir en tant qu'Ambassadeur de l'Inde aux Comores. Dans le cadre de la politique de Sécurité et de Croissance pour tous dans la Région (SAGAR), l'Inde s'attache à renforcer les relations bilatérales avec les Comores. La récente visite de l'INS Kesari aux Comores en janvier 2022 reflète cet engagement.

Le Gouvernement Indien a lancé une initiative l'année dernière: Azadi Ka Amrit Mahotsav pour célébrer et commémorer les 75 ans de l'Inde progressive et l'histoire glorieuse de son peuple, de sa culture et de ses réalisations. Le Mahotsav est dédié au Peuple indien, qui a non seulement contribué à amener l'Inde jusqu'à ce stade de son évolution, mais qui détient également en lui le pouvoir et le potentiel nécessaires pour concrétiser la vision du Premier Ministre Modi, à savoir l'activation de l'Inde 2.0, alimentée par l'esprit d'Aatmanirbhar Bharat. Il incarne tout ce qui est progressiste dans l'identité socioculturelle, politique et économique de l'Inde. L'encouragement mes amis indiens aux Comores à participer avec enthousiasme aux événements organisés par l'Ambassade dans le cadre de l'Azadi Ka Amrit Mahotsav.

Nous collaborons avec les Comores pour réaliser la vision de l'émergence économique des Comores à l'horizon 2030, telle que décrite dans le "Plan Comores Emergent" du Président. L'esprit de gratitude envers les membres de la Diaspora Indienne qui jouent un rôle clé dans le renforcement des liens commerciaux, culturels et interpersonnels entre les deux pays. Nous apprécions les efforts continus des Comores dans la lutte contre le Covid-19 sous la direction du Président Azali Assoumani et de son équipe dynamique. En ces temps difficiles, je voudrais souhaiter à chacun une vie saine et sûre.

Longue vie à l'amitié entre l'Inde et les Comores !

Jai Hind!



## 73<sup>ème</sup> JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE DE L'INDE

### LES POINTS FORTS DES RELATIONS INDO-COMORIENNES

- ◆ L'Inde et les Comores ont toujours eu des relations étroites et amicales. Nous partageons des perspectives similaires sur les questions régionales et mondiales.
- ◆ Son Excellence le Président des Comores a visité l'Inde en 2018 pour assister au sommet fondateur de l'ISA (Alliance solaire internationale).
- ◆ L'Honorable Vice-président de l'Inde a visité les Comores du 10 au 12 Octobre 2019. Les deux Dirigeants ont assisté à la signature des Protocoles d'Accord suivants entre l'Inde et les Comores:
  - 1- Coopération dans le domaine de la Défense
  - 2- Coopération dans le domaine de la Santé et de la Médecine
  - 3- Exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et officiels
  - 4- Coopération dans le domaine des arts et de la culture
  - 5- Protocole sur les consultations du Ministère des Affaires Etrangères
  - 6- Projet de réseau E-VBAB
- ◆ Au cours de sa visite, le Vice-président a annoncé (i) un don de médicaments et d'équipements médicaux d'une valeur de 1 million USD (ii) un don de 1000MT de riz (iii) un don de bateaux intercepteurs d'une valeur de 2 millions USD (iv) des véhicules de transport d'une valeur de 1 million USD. L'Inde a également accordé une LdC (Ligne de Crédit) de 20 millions USD pour l'acquisition d'un navire de patrouille offshore.
- ◆ L'Honorable Ministre des Affaires Etrangères Indien Dr.S.Jaishankar a eu une conversation téléphonique avec le Ministre des Affaires Etrangères comorien en Avril 2020. En conséquence, une équipe d'assistance médicale de 14 membres a visité les Comores.
- ◆ La cargaison de médicaments essentiels liés à la COVID-19 en provenance de l'Inde est arrivée aux Comores le 31 Mai 2020 à bord de l'INS Kesari. Une équipe d'assistance médicale indienne composée de 14 membres est également arrivée à bord de l'INS Kesari pour travailler avec les autorités sanitaires comoriennes. L'équipe a visité les Comores du 31 Mai au 18 Juin 2020 pour aider le Gouvernement à faire face à la situation du Covid-19 et de la dengue.
- ◆ Une Délégation comorienne de trois membres, conduite par SEM Dhoïhir Dhoukamaï, Ministre des Affaires Etrangères de l'Union des Comores, a visité l'Inde du 3 au 5 Février 2021 pour participer à l'IAEM India 2021 et au Conclave des Ministres de la Défense de l'IOIRA (Indian Ocean Rim Association) 2021.
- ◆ L'INS Jalashwa a visité le port d'Anjouan aux Comores du 14 au 18 Mars 2021 pour livrer 1000 MT de riz, conformément à l'annonce faite lors de la visite de l'Honorable Vice-Président de l'Inde aux Comores. La cargaison a été reçue par le Ministre des Affaires Etrangères des Comores, S.E. M. Dhoïhir Dhoukamaï.
- ◆ 12 Diplomates comoriens ont participé au 1er cours spécial pour diplomates dans la Région de l'Océan Indien qui s'est tenu à l'Institut du Service Extérieur Sushma Swaraj du 19 Septembre au 2 Octobre 2021.
- ◆ L'INS Kesari s'est rendu aux Comores du 7 au 10 Janvier 2022 en réponse à la demande faite par les Gardes-Côtes comoriennes (GCC) à la Marine Indienne lors du Conclave maritime de Goa pour fournir une assistance technique à la réparation d'un patrouilleur échoué de la GCC : P002-M' kombozi.
- ◆ Des interactions continues en ligne entre le Gouvernement de l'Union des Comores et la Mission ont permis d'assurer des engagements ininterrompus pendant toute la période de la pandémie.
- ◆ La Diaspora indienne aux Comores comprend environ 250 personnes et la majorité d'entre elles sont engagées dans le commerce et les affaires. Le rôle joué par la Communauté Indienne dans le développement global des Comores est très apprécié à tous les niveaux. Ces dernières années, un certain nombre de jeunes professionnels ont commencé à travailler pour certaines entreprises étrangères aux Comores.
- ◆ L'Inde est l'un des principaux partenaires commerciaux des Comores. En raison de la pandémie, le commerce total entre l'Inde et les Comores a connu une légère baisse, d'une valeur de 18,90 millions de dollars pour l'année 2021- 2022 contre 30,74 millions de dollars pour 2020-2021.
- ◆ Les étudiants comoriens bénéficient de bourses d'études par le biais du Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR) pour des études de premier cycle, de troisième cycle, de M.Phil/ Ph.D. et de post-doctorat dans diverses universités et instituts en Inde. 5 créneaux ont été offerts aux Comores pour l'année 2021-22. Des créneaux sont offerts chaque année aux professionnels comoriens pour suivre un large éventail de cours de courte durée dans différents centres d'excellence en Inde dans le cadre du programme ITEC (Indian Technical and Economic Cooperation) du Ministère des Affaires Etrangères.
- ◆ Culture: La Journée Internationale du Yoga 2021 a été célébrée en ligne par diverses sessions en direct sur la page Facebook de la Mission. La Journée Internationale du Yoga 2021 a également été célébrée aux Comores à l'Hôtel Rotay par les membres éminents de la communauté indienne.
- ◆ Le Festival de l'Inde sera célébré aux Comores.

